



PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 mars 2025

INFORMATION MMF

Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

[Cliquez ici](#)



Didier LACOMBE

Gérant



Rémi DURAN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Déléataire financier	OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Code ISIN	FR0010611335
Label ISR	Oui
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,23% TTC

DONNÉES AU 31.03.2025

Valeur liquidative	34 697,734 €
Nombre de parts	31 818,265
Actif net global	1 473,46 M€
Actif net de la part	1 104,02 M€

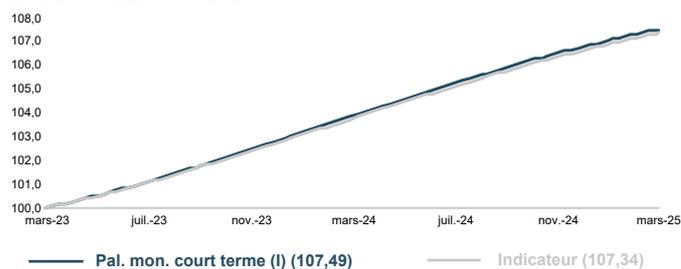
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 mars 2025

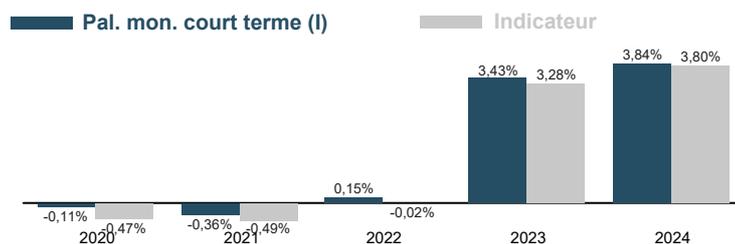
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.03.2023



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,22%	0,68%	0,68%	3,51%	8,41%	7,86%	7,58%
Indicateur	0,22%	0,68%	0,68%	3,50%	8,07%	7,01%	5,25%
Ecart de performance	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,34%	0,85%	2,33%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	2,52%	2,79%	2,79%	3,47%	2,73%	1,53%	0,73%
Indicateur	2,59%	2,79%	2,79%	3,46%	2,62%	1,36%	0,51%
Ecart de performance	-0,07%	0,00%	0,00%	0,01%	0,11%	0,17%	0,22%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	0,16%	0,08%	0,08%	0,09%	0,21%	0,26%	0,21%
Volatilité de l'indicateur	0,16%	0,08%	0,08%	0,09%	0,22%	0,27%	0,22%
Tracking error	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%	0,03%	0,03%	0,02%

COMMENTAIRE DE GESTION

Lors de sa réunion du 6 mars, la BCE a baissé à nouveau ses taux directeurs de 25bps: taux de facilité de dépôt abaissé de 2.75% à 2.50%, taux «refi» de 2.90% à 2.65% et taux de facilité de prêt marginal de 3.15% à 2.90%. Il convient de rappeler que la baisse de septembre s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Ces 3 taux s'établissent donc désormais à 2.50%, 2.65% et 2.90%, soit seulement 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut.

Dans ses attendus, la BCE a indiqué que «le processus de désinflation est bien engagé» prévoyant désormais «une inflation globale moyenne de 2,3 % en 2025, de 1,9 % en 2026 et de 2 % en 2027», la révision à la hausse de l'inflation pour cette année reflétant «une dynamique plus forte des prix de l'énergie». Dans le même temps l'institution a revu ses projections de croissance à la baisse à +0,9 % pour 2025, +1,2 % pour 2026 et +1,3 % pour 2027 expliquant sa prudence en ce domaine par «la baisse des exportations et la faiblesse persistante des investissements résultant de la forte incertitude pesant sur le commerce mondial et sur la politique plus largement». Lors de sa prise de parole, Christine Lagarde a d'ailleurs mis l'accent sur la montée générale «des risques et de l'incertitude». De fait il doit être souligné que le contexte actuel est très mouvant dans de nombreux domaines. Ainsi une certaine vigilance en matière d'inflation est de mise compte tenu des tensions sur le commerce mondial générées par les menaces de fixation de droits de douane tous azimuts de D. Trump qui ont pour résultantes des hausses de prix sur le marché des matières premières par constitution de stocks de précaution en anticipation de ces mesures sans oublier la décarbonation des économies qui est un facteur potentiel de hausse des coûts. Enfin la situation géo-politique demeure complexe avec, d'une part, un regain des hostilités au Proche-Orient et, d'autre part, une attitude américaine ambiguë vis-à-vis de l'Ukraine mettant les européens dans l'obligation de s'endetter massivement pour financer l'effort de guerre nécessaire à assurer leur propre défense avec pour conséquence une sensible remontée des taux long-terme en zone euro. Ainsi, entre dépenses militaires et guerre commerciale, le pilotage de l'inflation par la BCE risque de devenir complexe. Dans ce cadre, le précédent communiqué du Conseil des Gouverneurs de la BCE par lequel il exprimait qu'«il suivra une approche dépendante des données et propre à chaque réunion pour déterminer l'orientation appropriée de la politique monétaire» demeure parfaitement d'actualité.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera que, en 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'est affiché à +0.1% au Q4 contre +0.4% au Q3, +0.2% au Q2 et +0.3% au Q1. Au final, en rythme annuel, le PIB de l'année 2024 de la zone s'établit donc à 0,7%. Si les risques de récession semblent pour l'instant avoir été repoussés, le niveau de l'activité demeure faible et cette faiblesse pourrait s'accroître. En effet, en ce qui concerne l'indice PMI HCOB (ex Markit) composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche à 50.4 en mars contre 50.2 en février. L'indice PMI du secteur des services baisse quant à lui légèrement à 50.4 en mars contre 50.6 en février. En revanche l'indice PMI du secteur industriel rebondit enfin nettement à 48.7 en mars contre 47.6 en février et retrouve le niveau qui était le sien en janvier 2023 mais demeure sous les 50 pour le 33ème mois consécutif! La croissance de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible notamment dans les secteurs industriels. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, après un rebond en janvier à +2.5%, celle de février retombe à +2.4% et celle de mars s'affiche à +2.2%. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), recule également substantiellement en mars à +2.4% contre +2.6% en février. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable en janvier à 6.2%.

Dans ce contexte, en mars, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +2.499% (+2.691% en février), celle du swap 1 an OIS à +2.086% (+2.099% en février) et celle de l'Euribor 3 mois à +2.442% (+2.525% en février).

Pour ce qui est des taux obligataires de la zone euro, le taux du Bund 10 ans s'affiche en forte hausse fin mars à 2.74% contre +2.41% fin février. De même le taux du BONOS espagnol 10 ans s'affiche en hausse à +3.37% fin mars contre +3.04% fin février tout comme celui du BTP italien 10 ans à +3.87% fin mars contre +3.54% fin février. Il en a été de même pour l'OAT 10 ans française qui termine le mois de mars à +3.45% contre +3.14% en février. Ainsi le spread OAT/Bund s'est à nouveau légèrement détendu passant d'un mois sur l'autre de +73bps fin février à +71bps fin mars (ce spread était tout début 2024 à 53bps).

Enfin, concernant le marché du crédit, l'indice ITRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a sensiblement monté d'un mois sur l'autre passant de +54bps fin février à +64bps fin mars. On s'étonnait les mois précédents du faible niveau de l'indice compte tenu de la faiblesse de la situation économique de la zone euro et des nombreuses difficultés actuellement rencontrées par certains de ses grands secteurs industriels que sont l'automobile, la grande distribution, l'acier, le luxe et l'immobilier qui se traduisait déjà par de nombreuses annonces de fermeture de sites notamment en France et en Allemagne. Mais la guerre commerciale initiée par les USA via de fortes hausses des tarifs douaniers vient mettre à mal d'autres secteurs (alcools et spiritueux) et accentuent encore la pression sur d'autres (automobile) faisant anticiper une crise économique.

La performance du fonds s'établit à +0,22% sur le mois alors que l'indicateur de référence délivre +0,22%. La WAM et la WAL ressortent respectivement à 11 et 84 jours en fin de mois.

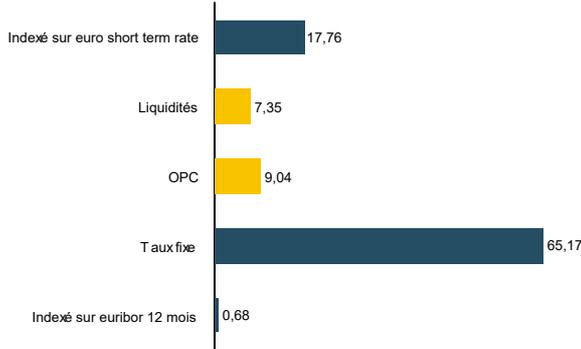
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

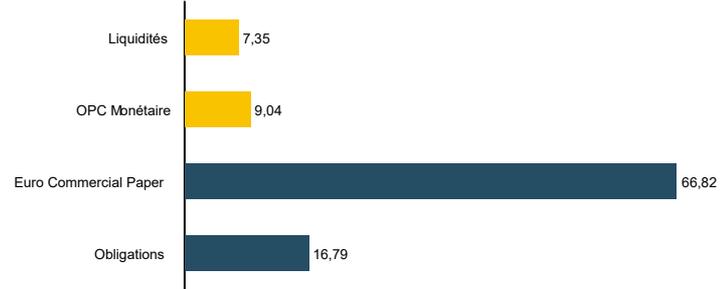
REPORTING • 31 mars 2025

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



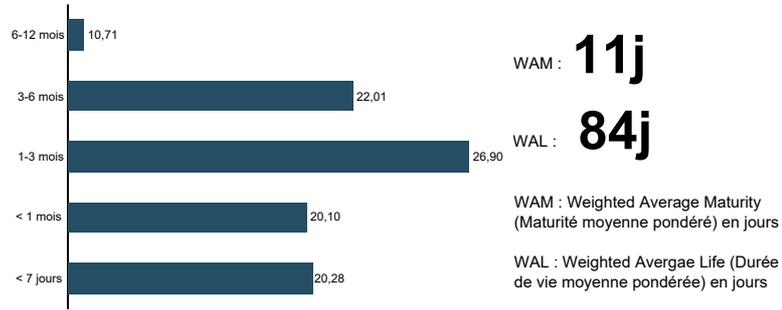
CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	42,42%
FINANCIÈRES	41,18%
LIQUIDITÉS	7,35%
OPC	9,04%

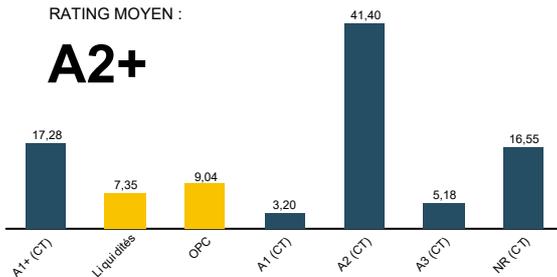
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 88 émetteurs)

OSTRUM SRI CASH (AUTRE)	4,53%
OSTRUM SRI CASH PLUS (AUTRE)	4,51%
ELIS SA (CORPORATES)	3,37%
CREDIT AGRICOLE SA (FINANCIÈRES)	2,73%
BFCM (FINANCIÈRES)	2,68%

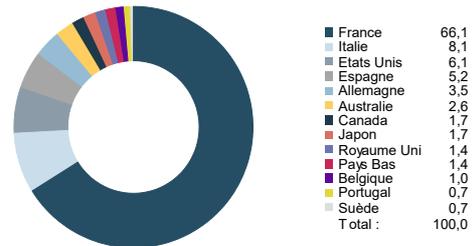
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 157 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE	PAYS
XS184653044B: CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 12	1,71%	Etablissements et institutions financières	France
XS295671360B: SG LUXEMBOURG OISEST+0.17% 12-06-	1,71%	Etablissements et institutions financières	France
FR0129060770: VIVENDI 260525 FIX 0.0	1,55%	Entreprises	France
FR0128959675: LCL CREDIT LYONNAIS 300625 OISES	1,37%	Etablissements et institutions financières	France
FR0129104826: BNP PARIBAS 100625 OISEST 0.15	1,36%	Etablissements et institutions financières	France
FR0128816420: UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220425	1,36%	Entreprises	Etats Unis
DE000A39PHG3: FRESENIUS FINANCE IRELAND PLC 280	1,35%	Entreprises	Allemagne
FR0128632900: COFACE S A 150525 FIX 0.0	1,35%	Etablissements et institutions financières	France

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 mars 2025

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.